
PROGRAMME DE FORMATION

(version mise à jour 15/01/2022)

« Animer un groupe de codéveloppement professionnel »

« Le groupe de codéveloppement professionnel est une approche de développement pour des personnes qui croient pouvoir apprendre les unes des autres afin d'améliorer leur pratique. La réflexion effectuée, individuellement et en groupe, est favorisée par un exercice structuré de consultation qui porte sur des problématiques vécues actuellement par les participants...» - *Adrien Payette et Claude Champagne*

1. OBJECTIF DE LA FORMATION

- Découvrir les spécificités de la démarche et ses champs d'application
- Comprendre le rôle du cadre, savoir le poser et le faire respecter (recadrages)
- Explorer en détail chacune des 6 phases et en comprendre les objectifs
- S'entraîner à l'animation dans un cadre bienveillant
- Expérimenter le processus en tant que participant pour en percevoir les bénéfices

2. PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

Toute personne susceptible d'animer des groupes d'échanges et d'entraide autour d'une pratique commune : managers, formateurs, membre d'un CODIR, coachs, facilitateurs, responsable RH...

Aucun prérequis n'est nécessaire.

3. PROGRAMME

Jour 1 : Découverte du processus en 6 étapes

- ✓ Présentation du processus en 6 phases,
- ✓ Intégrer les règles spécifiques pour chacune des phases et en comprendre les enjeux,
- ✓ S'entraîner au questionnement, recadrage et feedback,
- ✓ Expérimenter une séance de codéveloppement,
- ✓ Débrief, apprentissages et feedback sur le vécu de chacun durant la séance.

Jour 2 : S'entraîner à l'animation

Chaque participant anime une séance de 90mns en situation réelle afin d'expérimenter l'ensemble du processus. Il bénéficie des feedbacks de la formatrice et des autres participants, tant sur sa maîtrise du processus que sur sa posture de facilitateur, à travers une grille d'observation précise.

Jour 3 (à 1 mois d'intervalle environ des 2 premiers jours) : Retour d'expérience et clarifier les points clés

- ✓ Partage des retours d'expériences sur les séances animées entre le jour 2 et 3
- ✓ Questions/réponses et clarification des points clés
- ✓ Anticiper, gérer et réguler les difficultés possibles
- ✓ Apprendre à constituer un groupe, lancer un cycle, clôturer un cycle
- ✓ Savoir « vendre » le codev

4. DURÉE

2 jours + 1 journée à un ou deux mois d'intervalle pour vous permettre de vous entraîner, soit 21h

5. METHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exercices pratiques sur chacune des phases, mises en situation et debriefings.

6. EVALUATION

Lors de la 2^{ème} journée, chacun anime une séance flash et est évalué selon une grille reprenant l'ensemble des critères nécessaires à une bonne animation.

La dernière journée permet de se situer dans sa pratique, d'identifier les axes de progrès et de bénéficier des feedbacks de l'ensemble du groupe.

Compétences et aptitudes évaluées :

- 1 - Maîtriser le déroulement de la méthode d'animation d'une séance de Codéveloppement
- 2 - Poser et préserver le cadre d'une séance de Codéveloppement
- 3 - Créer un climat constructif favorisant l'implication de chaque participant
- 4 - Montrer et en même temps susciter chez chaque participant une posture de co-apprentissage à partir d'une réflexion collective sur une situation réelle partagée
- 5 – Permettre au groupe de se repérer dans la problématique du "client" (le "client" est un participant du groupe porteur de la situation traitée)
- 6 - Saisir les opportunités "d'arrêt sur image" pour faire progresser le groupe
- 7 - Adapter son animation aux signaux faibles manifestés par les participants

7. NOMBRE DE PERSONNES PAR GROUPE

10 personnes maximum par groupe afin de permettre à chacun de s'entraîner à l'animation.

8. MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Formation en présentiel (inter-entreprises)

Inscriptions au plus tard 5 jours ouvrés avant le début de la formation, 1 mois si demande de prise en charge OPCO

9. TARIFS

À partir de 950€ net de taxe

3 séances de supervision collective incluses dans le tarif

10. ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Toutefois, selon le handicap concerné, une étude de faisabilité sera effectuée en amont et des personnes ressources externes pourront être mobilisées.

Indicateurs de résultats :

- | | |
|--|-----------------------------|
| • Nombre de participants | Taux de retour des enquêtes |
| • Note de satisfaction globale (à chaud) | Taux de recommandation |